

Centre cultuel et culturel juif

Avril 2023

Pour cet édifice, l'architecte Pascal Hofstein compose une volumétrie calme et solennelle où les panneaux en béton blanc ou anthracite créent une polychromie équilibrée.



Inscrit dans son environnement urbain, l'édifice présente une volumétrie calme et solennelle.

Le nouveau centre culturel juif de Boulogne-Billancourt vient s'ajouter à la synagogue de la rue des Abondances, classée monument historique depuis 1986. Inaugurée en 1912, cette dernière a été construite grâce à la générosité du baron Edmond et de la baronne Adélaïde de Rothschild qui habitaient la commune. L'édifice religieux de style byzantin, à la mode à l'époque, est l'œuvre de l'architecte Emmanuel Pontremoli, Grand Prix de Rome en 1890 et auteur de la célèbre villa Kérylos à Beaulieu-sur-Mer.



La cour, orientée au sud, permet des activités extérieures en prolongement des espaces culturels et culturels du rez-de-chaussée.

Un lieu de culte et de culture

Ce projet comprend une synagogue et des espaces conçus pour accueillir des événements culturels et sportifs, ainsi que des activités ludiques ou d'enseignement. Il constitue un lieu de vie qui répond aux attentes de la communauté juive de la ville de Boulogne-Billancourt s'élevant à plus de 15 000 membres. Compte tenu du contexte politique et sociétal actuel, tout bâtiment de la communauté juive devient aujourd'hui une cible potentielle d'agressions ou d'attentats. Il doit donc obéir à des exigences de sûreté très élevées, tant au niveau de sa conception que de sa construction, pour assurer la sécurité des personnes qui le fréquentent.

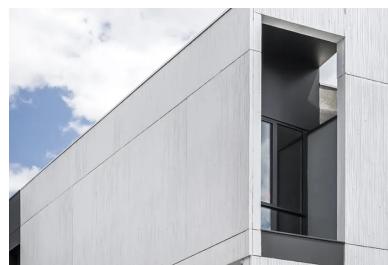


L'entrée principale se situe sur la rue Barthélémy d'Anjou.



Les façades sont construites en panneaux préfabriqués de béton blanc matricés ou lisses de couleur anthracite.

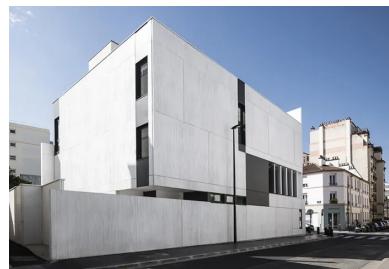
« L'édifice se situe à l'angle des rues Marcel Dassault et Barthélémy d'Anjou », explique l'architecte Pascal Hofstein. « Inscrit dans son **environnement** urbain, il présente une **volumétrie calme et solennelle**. Le bâtiment ne propose pas de grandes baies vitrées révélant de manière trop exposée les espaces intérieurs. Il est dessiné pour trouver des cadres, des angles de vue, des ouvertures adéquates et fonctionnelles, adaptés aux différentes activités, aux espaces sacrés et profanes. Nous offrons la possibilité de résoudre les contradictions entre le programme fonctionnel (limiter les vues le plus possible) et le programme architectural (les ouvrir le plus possible), afin de prouver que construire la solidité peut inviter la transparence, que l'opacité peut être perçue autant accueillante que lumineuse. »



Des brise-vues sont placés devant les plus grandes parois vitrées afin d'assurer la discrétion et la sécurité.

La composition, l'enchaînement et l'articulation des panneaux blancs ou anthracite sculptent la volumétrie générale.

Au rez-de-chaussée sur la rue Marcel Dassault, le plan continu horizontal en **béton blanc** façonne le socle de l'édifice. Il s'arrondit à l'angle avec la rue Barthélémy d'Anjou, se poursuit, puis se creuse pour fabriquer le porche de l'entrée et enfin se soulève du sol et s'élève verticalement jusqu'à la limite de la propriété voisine. L'ensemble dessine une équerre blanche. Le voile de béton anthracite qui vient au rez-de-chaussée sous la branche verticale de l'équerre souligne la sensation de soulèvement perçue. Dans la continuité du socle qui longe les rues, se soulève et se retourne verticalement, la partie supérieure du volume général est façonnée par le jeu des panneaux de béton blanc ou anthracite.

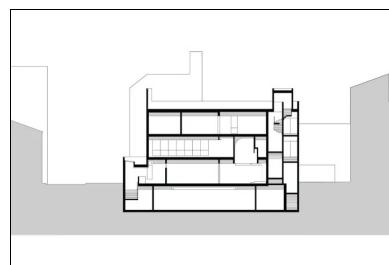


Vue du bâtiment sur la rue
Marcel Dassault.

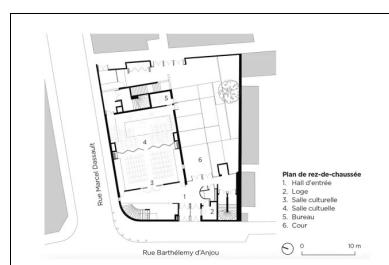
Située sur la rue Barthélémy d'Anjou, l'entrée principale est équipée d'un sas de sécurité surveillé depuis la loge attenante.

Elle donne accès au hall principal, tandis qu'une transparence visuelle prolonge le regard vers la cour intérieure, orientée au sud et végétalisée sur une partie de sa surface. Le hall est conçu comme un lieu de rencontre, de convivialité et constitue en quelque sorte le parvis de la synagogue, vers laquelle il s'ouvre.

La synagogue est divisible en deux parties, dont l'une peut être utilisée comme salle pour des activités culturelles, des conférences, des rencontres inter-religieuses, en étant séparée de la salle de culte par une **cloison** mobile. Dans la partie de la synagogue consacrée à la liturgie, au niveau de l'emplacement de l'Arche sainte et du pupitre (Tévah) sur lequel est lue la Torah et où est célébrée la liturgie, l'espace se dilate en double hauteur. Une généreuse baie vitrée permet à la lumière du sud d'illuminer ce grand vide en hauteur. Ceci donne de l'ampleur, de la spatialité et une luminosité qui caractérise ce lieu de culte.



Coupe transversale sur la salle culturelle



Plan de rez-de-chaussée
1. Hall d'entrée
2. Loge
3. Salle culturelle
4. Salle de culte
5. Bureau
6. Cour

Rue Barthélémy d'Anjou Rue Marcel Dassault

0 10 m

Espaces associatifs

Le premier étage est occupé par une grande salle polyvalente comportant un office traiteur et par deux bureaux. Elle possède une vue plongeante sur le lieu de culte, par l'intermédiaire d'une ouverture donnant sur le vide double hauteur. De plus, deux grandes baies vitrées laissent pénétrer abondamment la lumière naturelle dans l'espace. Celle donnant sur la rue Marcel Dassault est protégée par des lames brise-vues qui sont destinées à assurer la sécurité des personnes et à empêcher les vues directes depuis l'extérieur. Le second étage est destiné aux activités proposées par les associations de la communauté.

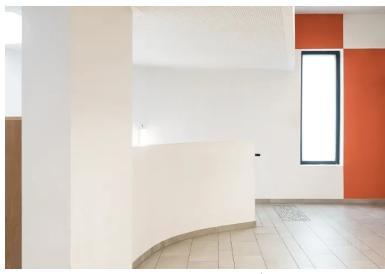


Dans la synagogue, la dilatation en double hauteur de l'espace est baignée par la lumière du sud donnant de l'ampleur et une luminosité qui caractérise le lieu de culte.



Dans la synagogue, la dilatation en double hauteur de l'espace est baignée par la lumière du sud donnant de l'ampleur et une luminosité qui caractérise le lieu de culte.

Il comprend une grande salle qui peut être divisée en deux par une **cloison** coulissante et deux autres plus petites, permettant ainsi d'offrir de multiples configurations. À ce niveau, le plus élevé du bâtiment, il n'existe presque aucune fenêtre en façades, afin de protéger les locaux. Les salles sont éclairées naturellement par des verrières ou des fenêtres placées en **retrait**. La toiture-terrasse est conçue comme une cour en hauteur accessible et protégée. Elle sera réservée à des événements occasionnels. Le centre possède également une salle festive aménagée au sous-sol.



Le hall offre un espace de rencontre et de convivialité.



Le hall offre un espace de rencontre et de convivialité.

Construit et sculpté en béton

La structure du bâtiment est en béton. Elle est constituée de voiles et de planchers porteurs, avec à certains endroits spécifiques, comme le vide double hauteur de la salle de culte, des poutres voiles. Pour les planchers, des dalles alvéolaires précontraintes de 39 cm d'épaisseur sont mises en œuvre pour permettre de franchir les 15 m de portée de façade à façade sans points intermédiaires. Les autres éléments de la structure sont coulés en place.

Les façades sont réalisées avec des panneaux préfabriqués en béton de type mur à coffrage intégré (MCI). Ceux en béton blanc présentent un parement texturé obtenu en utilisant des matrices élastomères posées dans les coffrages.

Le graphisme du motif, choisi par l'architecte Pascal Hofstein, compose un ensemble de lignes verticales dont la variation géométrique et la vibration sous la lumière naturelle animent avec douceur l'enveloppe du bâtiment. Les panneaux de couleur anthracite ont un parement lisse et sont teintés en atelier de préfabrication.

Fiche technique

Reportage photos : Sandro Di Carlo Darsa

- **Maitre d'ouvrage :** ACJBB/Association juive de Boulogne-Billancourt, Robert Ejnes, président
- **Maitre d'œuvre :** Hofstein Projects, Pascal Hofstein
Architecte DPLG ; Joël Jongwane et Charlotte Maletras, chefs de projet
- **BET structures :** RH Consult
- **BET fluides :** AlfaKlima
- **BET électricité :** C2EC
- **Entreprise générale :** Eiffage Construction Équipements
- **Péfabriquant panneaux de façades :** Jousselfin
- **Surface :** 1 370 m² SHON
- **Cout :** 5,28 M€ HT incluant coûts liés à la sûreté
- **Programme :** synagogue, salle polyvalente, salles destinées aux activités des associations, salle festive, bureaux.

CONSTRUCTION MODERNE

Auteur

Norbert Laurent



Retrouvez tout l'univers
de la revue Construction Moderne sur
constructionmoderne.com

Consultez les derniers projets publiés
Accédez à toutes les archives de la revue
Abonnez-vous et gérez vos préférences
Soumettez votre projet